

CATALOGUE DES FORMATIONS

2025-2026

Tarifs UBS

Adhésion annuelle OBLIGATOIRE à notre association OFFERTE

Pour toute demande d'informations complémentaires, envoyez un mail à
contact@aloha-sauvetage.fr

FORMATION	Prérequis	TARIF UBS	Dates	Horaires	LIEN POUR INSCRIPTION
Formation BNSSA intensive + PSE1	Avoir 17 ans minimum pour passer l'examen BNSSA Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue.	520 € BNSSA+PSE1 280 € BNSSA seul (si vous avez déjà votre PSE1 à jour)	du 20 au 25 octobre 2025	8h – 10h à la piscine Alreo à Auray puis 10h30 -18h dans notre local Aloha	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-sauveteur-aquatique-saison-2025-2026
Formation BNSSA à l'année à Auray	Avoir 17 ans minimum pour passer l'examen Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue avant l'examen	280 €	fin septembre 2025 à mi-juin 2026	Lundi 20h45 à 21h45 Mardi 20h45 à 21h45	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-sauveteur-aquatique-saison-2025-2026
Formation BNSSA à l'année à Nivillac	Avoir 17 ans minimum pour passer l'examen Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue avant l'examen	280 €	fin septembre 2025 à mi-juin 2026	Dimanche 9h à 11h	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-sauveteur-aquatique-saison-2025-2026
Formation BNSSA à l'année à Questembert	Avoir 17 ans minimum pour passer l'examen Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue avant l'examen	280 €	fin septembre 2025 à mi-juin 2026	1 samedi sur 2 17h30 - 19h30	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-sauveteur-aquatique-saison-2025-2026
Formation SSA L	Avoir 18 ans minimum au 1er jour de la formation Être titulaire et à jour de son BNSSA Être titulaire et à jour de son PSE2	270 € (+ 50 € si option embarcation)	Semaine du 20 au 24 avril 2026	9h - 18h	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-ssa-du-20-au-24-avril-2026
Formation initiale PSE1	Avoir 16 ans minimum	240 €	Semaine du 20 au 24 octobre 2025	9h - 17h	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-initiale-pse1-saison-2025-2026
			Week-ends 10/11 et 17/18 janvier 2026	8h - 18h	
			Semaine du 16 au 20 février 2026	9h - 17h	
Formation initiale PSE2	Avoir 16 ans minimum Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue.	240 €	Semaine du 27 au 30 octobre 2025	9h - 17h	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-initiale-pse2-2025-2026
			Semaine du 24 au 27 février 2026	9h - 17h	
			Week-ends 07/08 et 14/15 mars 2026	8h - 18h	

Lien pour l'Adhésion obligatoire (offerte) à notre Association Aloha Sauvetage :
<https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/adhesions/adhesion-saison-2025-2026-1>



FORMATION	Prérequis	TARIF UBS	Dates	Horaires	LIEN POUR INSCRIPTION
Formation Continue PSE1 et PSE2	Avoir passé son PSE1 ou PSE2 avant 2024	40 €	16/11/2025	9h - 17h	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-continue-pse-2025
			30/11/2025		
			13/12/2025		
			14/12/2025		
			29/03/2026		
			30/04/2026		
			31/05/2026		
			21/06/2026		
Formation PSC	Pas de prérequis particulier	25 €	23/11/2025	9h - 17h	https://www.helloasso.com/associations/aloha-sauvetage-secourisme/evenements/formation-psc
			25/01/2026		
			22/03/2026		
			30/05/2026		

Utilisez le code promo **UBS** pour le règlement de votre adhésion et de votre formation sur HelloAsso

FORMATIONS

Formation PSE1

Cette formation permet d'avoir les compétences minimums de secourisme professionnel. Elle est indispensable lorsqu'une personne souhaite travailler sur les postes de secours (mission de sécurité civile). C'est aussi un prérequis indispensable pour le passage du BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique).

Contenu de la formation

- Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection adaptée et permanente.
- Réaliser les bilans nécessaires ainsi qu'une surveillance et une transmission des informations au service adapté.
- Adopter sa conduite à la situation ou à l'état de la victime (risque viral ou infectieux)
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - Victime en arrêt cardiaque
 - Victime de détresse circulatoire, neurologique, respiratoire
 - Victime d'hémorragie
 - Victime d'obstruction partielle ou totale des voies aériennes
 - Victime de perte de connaissance
 - Victime de traumatismes de membres ou de la peau (brûlures, plaie)
 - Victime de malaise
- Assister des équipiers-secouristes, lors des manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardages.

Prérequis pour s'inscrire

Avoir 16 ans minimum

Nombre d'heures de Formation

35h

Evaluation de la Formation

- Avoir suivi la totalité de la formation
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIFC FFSS

Objectifs de la Formation

Dans le cadre de la formation des acteurs de la sécurité civile, il est institué une unité d'enseignement nommé « PSE1 » permettant de tenir la fonction de « SECOURISTE ». Celui-ci sera capable de porter secours, sur un plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Cette formation peut totalement être prise en charge par l'association en échange de votre engagement. N'hésitez pas !



Formation PSE2

La formation PSE 2 permet d'obtenir les compétences supplémentaires tel que la maîtrise des immobilisations ou des relevages qu'un secouriste ne connaît pas. Le secouriste évolue donc en équipier secouriste. Cette formation PSE 2 est un diplôme généralement indispensable pour travailler sur plage et est un prérequis nécessaire au passage du SSA

Contenu de la formation

- Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection adaptée et permanente.
- Réaliser les bilans nécessaires ainsi qu'une surveillance et une transmission des informations au service adapté.
- Adopter sa conduite à la situation ou à l'état de la victime (risque viral ou infectieux).
- Réaliser les gestes de premiers secours suivants :
 - Prendre en charge une personne :
 - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
 - Victime d'une atteinte circonstancielle ;
 - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
 - Assurer au sein d'une équipe :
 - L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
 - Le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport.
 - Coordonner les actions de secours au sein d'une équipe

Prérequis pour s'inscrire

Avoir 16 ans minimum
Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue.

Nombre d'heures de Formation

28h

Evaluation de la Formation

- Avoir suivi la totalité de la formation
- Satisfaire aux modalités certificatives définies dans le RIFC FFSS

Objectifs de la Formation

Dans le cadre de la formation des acteurs de la sécurité civile, il est institué une unité d'enseignement nommé « PSE2 » permettant de tenir la fonction d'« ÉQUIPIER SECOURISTE ». Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences en secourisme et travailler en poste de secours.

Elle est quasiment indispensable pour travailler sur les plages et est nécessaire au passage du SSA (Surveillant Sauveteur Aquatique).



Formation BNSSA

Le diplôme du BNSSA est le diplôme nécessaire pour toutes surveillances de bassins, lacs ou océans. Il permettra d'acquérir les compétences minimums de sauvetage aquatique. De plus, il est aussi possible avec ce diplôme de surveiller les groupes de jeunes en colonie de vacances.

Contenu de la formation

- Protéger : reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.
- Examiner : rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Faire alerter : transmettre aux moyens et aux personnes prévues dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires pour organiser l'intervention.
- Secourir : intervenir efficacement sur une victime.
- Prévention : prévenir les dangers.

Prérequis pour s'inscrire

Avoir 17 ans minimum pour passer l'examen

Détenir le PSE1 et être à jour de sa formation continue.

Evaluation de la Formation

- Afin d'être présenté à l'examen du BNSSA, le candidat devra avoir réussi un test de BNSSA blanc et avoir été assidu lors des entraînements.

Nombre d'heures de Formation

- Soit en intensif sur 1 semaine en octobre (1h30/jour) pour les personnes avec un très bon niveau en nage
- Soit en entraînement à l'année d'octobre à mi-juin (2h/semaine)

Objectifs de la Formation

Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (B.N.S.S.A) est le diplôme du nageur sauveteur.

Le B.N.S.S.A permet de surveiller des plages ou piscines publiques, privées, et d'assister les titulaires du Brevet d'État d'éducateur sportif option activités de la natation (B.E.E.S.A.N) dans la surveillance des piscines publiques.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade.

Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite. Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.



Formation SSA

La formation SSA permet de connaître toutes les techniques utiles et indispensables pour travailler sur plage. En effet, en plus du BNSSA, il est très souvent demandé aux secouristes de maîtriser en plus du PSE2, les techniques opérationnelles en milieu naturel. Cette formation est donc utile pour tous sauveteurs souhaitant travailler en poste de secours sur plage.

Contenu de la formation

- Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions.
- Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone.
- Développer des actions de prévention adaptées aux risques et pratiques sur sa zone.
- Participer à un dispositif de surveillance
- Techniques de sauvetage aquatique :
 - Approche du noyé
 - Prise de la victime au fond
 - Remontée à la surface
 - Maintien de la victime
 - Remorquage
 - Sortie de l'eau
 - Parades aux prises du noyé

Evaluation de la Formation

- Le sauveteur devra démontrer qu'il est capable de réaliser l'ensemble des techniques et des procédures mises en œuvre dans le cadre des missions de prévention, de surveillance et de sauvetage en milieu naturel.
- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation
- Démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Prérequis pour s'inscrire

Avoir 18 ans minimum au 1er jour de la formation

Être titulaire et à jour de son BNSSA

Être titulaire et à jour de son PSE2

Nombre d'heures de Formation

35h

Objectifs de la Formation

Le SSA est une certification nationale permettant d'attester les compétences d'un sauveteur à travailler sur des postes de secours océanique. Il s'agit d'une unité d'enseignement non obligatoire mais reconnue et prisée par les employeurs.

L'unité d'enseignement « surveillance et sauvetage aquatique sur le littoral » a pour objectif de faire acquérir les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel.

À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de s'intégrer à un dispositif de surveillance évolutif et de mettre en œuvre des techniques opérationnelles de sauvetage coordonnées à l'aide de matériels spécialisés.

L'option embarcation :

Avec le SSA L'option embarcation, vous aurez via un module complémentaire toutes les compétences pour aller chercher une victime avec une embarcation motorisée en toute sécurité.



Formation PSC

La formation PSC permet d'obtenir toutes les compétences nécessaires de citoyen pour sauver une victime en urgence ou détresse vitale. Vous alternerez ainsi entre cours vidéo-projeté et mise en situation réelle pour vous préparer au mieux à la vie de tous les jours. Cette formation est souvent un prérequis au passage de différents concours de la fonction publique ou du privé.

Contenu de la formation

- Protéger : reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.
- Examiner : rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Faire alerter : transmettre aux moyens et aux personnes prévues dans l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires pour organiser l'intervention.
- Secourir : intervenir efficacement sur une victime.
- Prévention : prévenir les dangers.

Evaluation de la Formation

- Contrôle continu, participation à au moins un cas concret.
- Fiche d'évaluation.



Prérequis pour s'inscrire

Pas de prérequis particulier

Nombre d'heures de Formation

12h

Objectifs de la Formation

L'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en danger en réalisant les gestes élémentaires de secours.

